Compte-rendu du CSE Siège

11 & 12 avril 2019

la cgt france•tv Siège •1•2•3•4•5•Ô franceinfo:

CSE ORDINAIRE DU 21 & 22 MARS 2019

Vos élu-e-s CGT

Malika Aït-Ouakli, François Badaire, Rafaèle Bourgier, Marc Chauvelot, Laurent Debruyne, Claudine Gilbert, Claude Gueneau, Marie Jo Larabi, Eric Laumonier, Michela Law, Boris Muffolini, Geoffroy Parizot, Sophie Pignal, Aurélie Schiller, Gérard Tuscher

Représentante syndicale :

Claude Henin

Harcèlement à la Rédaction numérique de franceinfo:

Compte tenu de l'émotion suscitée, de la souffrance des victimes et du désarroi des collaborateurs, le secrétaire du CSE a demandé que ce point soit abordé de toute urgence à l'ouverture de la séance.

Alexandre Kara a déclaré prendre l'entière responsabilité de l'enquête "*des maladresses ont eu lieu dès le départ*".

Le directeur de franceinfo: a présenté ses excuses aux personnels et aux victimes reconnaissant avoir sous-estimé l'affaire au début : "*je ne pensais pas qu'elle atteindrait cette ampleur* !"

Il a pris ses fonctions à la tête de franceinfo: en août dernier. Suite au scandale de l'affaire de "la Ligue du Lol", il a demandé à la directrice des éditions numériques de vérifier que les journalistes de sa rédaction n'étaient pas impliqués. Selon elle, il n'en ressort aucune connexion avec cette affaire, en revanche, des comportements « inappropriés » dans la rédaction ont été découverts.

franceinfo: numérique: une rédaction décapitée

Une enquête confidentielle a alors été menée. Les témoignages ont été recueillis par la directrice de la rédaction numérique et la RH fin février 2019… Le 1er avril, le licenciement d'un journaliste et la mise à pied pour une durée d'un mois de 2 cadres de la rédaction ont été prononcés.

Aujourd'hui, suite aux faits relatés par la presse, faits méconnus par la direction, selon ses dires, l'enquête a été reprise. Elle est conduite par un cabinet extérieur. S'il y a de nouveaux éléments, de nouvelles sanctions seront envisagées.

Les élus du CSE reprochent, à la direction de franceinfo: et à la RH, la manière dont l'enquête a été menée, au sein de la rédaction (dans un espace vitré, au vu et su de tout le monde). Ils soulignent également que la directrice s'est trouvée rapidement dépassée, ses plus proches collaborateurs étant directement impliqués.

Les élus ont également pointé du doigt les manquements de la part de la DRH en matière de suivi des salariés et des stagiaires, en matière d'affichage et d'informations sur les dispositifs de prévention du harcèlement.

De son côté, le directeur de la santé et de la qualité de vie (DSQVT) avoue ne pas avoir été informé. Le 4 avril, alors qu'il participe à une commission de suivi, il ignore que des sanctions pour harcèlement ont été prises… 3 jours auparavant.

Les salariés de la rédaction numérique de franceinfo:, ont été invités à prendre la parole devant la direction et les élus du CSE. Encore sous le choc, ils témoignent de leur grand désarroi et de leur souffrance.

Ils se demandent aussi comment sera géré le retour des 2 rédacteurs en chef après leur mise à pied, s'ils reviennent.

La direction a décidé de mettre en place une cellule de soutien psychologique pour l'équipe de la rédaction numérique.

Un psychologue était disponible les 11 et 12 avril ainsi que les 15 et 16 avril.

Lire ici ⇨ la motion des élus

Point 2 – Information/Consultation sur le projet de déménagement de la Direction des Moyens de Fabrication au sein de la MFTV – *Recueil de l'avis*

Réduction des surfaces, en moyenne entre 6 et 8 m² par salarié. Travail en open-space sans portes, salles de réunion et « cool-working », sol type « flotex » antiallergique, mais pas d'information sur l'électricité statique.

Une consultation des collaborateurs aurait eu lieu, mais là aussi, aucune information donnée aux élus du CSE sur le nombre de salariés consultés et pas de compte-rendu de ces entretiens. Reste les questions de mobilier pour lequel les consultations individuelles sont en cours.

Les planificateurs des ressources, au 5ème étage, vont se retrouver eux aussi dans un espace sans porte, selon la nouvelle doxa de la direction.

Les bureaux face à face, séparés par des « cloisonnettes » qui devraient jouer un rôle dans l'acoustique.

Aujourd'hui, pour pouvoir travailler sur leur planification et Planif, les planificateurs sont obligés de fermer le planning à 2 reprises : le mercredi après-midi et vendredi matin.

La Direction propose, pour éviter ces fermetures et les passages incessants, de créer un guichet accueil, point d'entrée unique.

Les espaces « cool-working » pourront être utilisés pour s'isoler.

Début avril, un déménagement a déjà eu lieu à la Fabrique, un peu en catastrophe, avec personnel informé à la dernière minute ou pas du tout, pour un déménagement le vendredi, pile le jour de sortie des plannings et de clôture pour la facturation. Était-ce bien judicieux ?

Le prochain déménagement prévu entre mi-juin et mi-juillet, se fera aussi un vendredi. L'objectif est de regrouper des gens qui travaillent ensemble : on regroupe des gens qui ne travaillent pas ensemble et cela crée des bureaux avec beaucoup de passage, et on éloigne la planificatrice en charge des Chargés de Production de

ces derniers. Cherchez l'erreur !

Les élus du CSE ont rappelé à la direction qu'elle ne pouvait pas procéder à des déménagements « sauvages ». Ils doivent être consultés en amont.

Ils ont demandé un bilan sur les conditions de vie et de travail dans les opens spaces : aménagements, lumière, climatisation etc…

Lire ici ⇨ l'avis des élus

Point 3 – Information/Consultation sur la dérogation du temps de travail à l'opération Festival de Cannes 2019 – *Recueil de l'avis*

La couverture du festival de Cannes (du 13 au 26 mai) sera assurée par 4 rédacteurs, 3 JRI, 2 OPS, 3 monteurs 2 rédacteurs web, 1 chargé de production, 2 cadres techniques et 2 stagiaires.

30 reportages et 15 duplex sont prévus pour les éditions nationales France 2 et France 3 ainsi qu'un certain nombre de duplex et éléments pour l'antenne de franceinfo:.

Soucieux de permettre la meilleure couverture possible du festival, les élus du CSE ont pris acte de la demande de dérogation. Ils ont insisté sur les compensations (récupérations ou paiement d'heures sup).

Pour les forfaits jours, récupérations au-delà de 44 heures hebdo en moyenne, ainsi que prévu par l'accord collectif.

Lire ici ⇨ l'avis des élus

Point 4 – Information sur le Diagnostic et analyse de la situation des Femmes et des Hommes dans l'entreprise en 2017 - Compte rendu de la commission

La politique égalité Hommes/Femmes à France Télévisions est cadrée par un accord entré en application le 1er janvier 2018.

Pour rappel, France Télévisions détient 2 labels : le label diversité ainsi que le Label égalité professionnelle Femmes/Hommes.

Reste à le prouver dans les faits !

Petit problème, en avril 2019, les élus n'ont toujours pas eu communication des statistiques 2018. Le bilan ci-dessous est une analyse des données de 2017.

Donc en 2017, la moyenne d'âge des salariés du siège était de 47,2 ans avec une population de plus de 45 ans fortement représentée.

Dans la catégorie des moins de 29 ans, au fils des ans, les femmes sont de moins en moins nombreuses. Explication : 80% des embauches sont des intégrations de CDD historiques, qui sont surtout des hommes, et qui ont obtenu leur requalification par voie de justice.

D'une manière générale, les effectifs permanents sur l'année 2017 ont légèrement évolué de + 0,1 point.

Au Siège, le taux de féminisation était en légère diminution en 2017 : 47,8% des effectifs.

Le Siège reste toutefois le site qui compte le plus de femmes à FTV.

L'accès aux postes à responsabilité est encore au détriment des femmes. Plus on s'élève dans la hiérarchie, moins il y a de femmes, d'où les grosses disparités salariales pour les femmes de ces tranches d'âge.

Objectif 45 %

En 2020, la direction souhaite atteindre le pourcentage global de 45% de femmes au niveau de l'ensemble de FTV avec en particulier un rééquilibrage dans l'encadrement. Elle s'est aussi fixé 3 objectifs : le contrôle des mesures, des temps partiels et les retours de maternité.

Absentéisme en hausse

Face à la stupéfaction de la commission, la direction n'a pu que confirmer l'augmentation

générale du taux d'absentéisme entre 2016 et 2017.

68 014 journées d'absence en 2017 contre 67 741 en 2016… Soit près de 300 jours de plus avec une dégradation plus marquée chez les femmes.

Beaucoup d'arrêts aussi dans l'encadrement où la pression est sans doute plus forte dans le contexte de restructuration actuel de FTV ?

Point 5 – Information/Consultation et recueil de l'avis suite à l'avis d'inaptitude prononcé par le médecin du travail pour 2 salariés

Les élus du CSE ont pris acte de l'avis d'inaptitude prononcé par le médecin du travail concernant 2 journalistes. Néanmoins, ils ont insisté sur les lacunes de la direction en matière d'accompagnement des salariés en difficulté, en particulier à la suite d'accidents de travail.

Point 6 – Désignation d'un Représentant de proximité de la famille professionnelle "Gestion, Immobilier et Moyens Généraux"

Isabelle CLAPIER (FO) a été désignée « Représentante de Proximité » pour cette famille.

Point 7 – Désignation des membres des Commissions du CSE Siège: Transformation numérique, Restauration, Information et aide au logement

Transformation numérique

Présidente :

Rafaèle BOURGIER

Membres :

Audrey CALSAT, Marylise CASALI, Patrick DAMIEN, Elizabeth DE POURQUERY, Louise ERNCT, Victor MREANA, Catherine ROUGERIE, Marie-Pierre SAMITIER, Pascal VOISIN

Restauration

Président :

Boris MUFFOLINI

Membres :

Laurence LOBONO, Lisa BEAUJOUR, Michèle CAHIN, Simone CIPOLIN, Claudine GILBERT, Thierry MONGELL AZ, Karine POULARD, Véronique SCHOU, Françoise VALLET

Information et aide au logement

Présidente :

Malika AIT-OUAKLI

Membres :

Odile BAILE, Mahmoud BELDJELTI, Dominique CHARRIER, Andrew CHRISTOPHE, Thierry DORSEUIL, Isabelle LABEDA, Sophie LACOMBE, Laurence LO BONO, Olivia PERGAMENT, Irina RYBAS

Lire ici ⇨ l'avis des élus

Point 8 – Point d'information sur le fonctionnement au sein de Franceinfo

Après 2 ans ½ d'existence, le fonctionnement de franceinfo: est en question. Les équipes se plaignent de leurs conditions de travail acceptables au début, mais pas sur la durée : exposition prolongée aux écrans, au bruit, aux différentes sources de lumière (lumière du jour, plateau), au regard des téléspectateurs, via le plateau filmé.

Côté pauses et besoin d'espaces de repos en dehors du plateau en open space les

lacunes sont aussi criantes. La direction a répondu qu'à l'occasion du déménagement, l'actuelle salle de conférence va devenir un espace de convivialité ouvert à tous avec des ordinateurs. L'espace Télématin est également une zone de replis quand les collaborateurs sont absents.

En ce qui concerne l'engorgement des postes de travail dans l'open space et l'exposition permanente des deskeurs au bruit, la direction a annoncé que 4 postes Dalet supplémentaires allaient arriver prochainement. L'un de ces postes sera isolé, dédié à l'enregistrement des commentaires quand des émissions sont enregistrées en plateau.

La qualité de l'antenne franceinfo: est en danger

Le statut des chargés d'édition a longuement été débattu… La direction de franceinfo: constate que cette famille de métier n'est pas assez reconnue bien qu'ils occupent des postes clés au sein d'une chaîne d'information en continu : « *il ne faut pas sous-estimer le trio rédacteur en chef - responsable d'édition - chargé d'édition qui doit travailler main dans la main* ».

La direction est confrontée à une crise des remplacements des absences pour maladie. Tout repose sur la bonne volonté des collaborateurs sur lesquels retombe la charge de travail.

Face aux dysfonctionnements, la direction a annoncé le recrutement de 3 CDI (régularisation de CDD) + un poste de CDD volant. À terme, le détachement de 2 CDD en région va permettre de créer 2 autres postes.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité le CSE a estimé que les conditions de travail actuelles à franceinfo ne sont plus soutenables, la situation de sous-effectifs chronique et le non remplacement des absences aggravent encore une situation très tendue.

Lire ici ⇨ l'avis des élus

Point 9 – Point d'information sur les chroniqueurs Télématin

La situation des salariés de Télématin et en particulier des chroniqueurs, est préoccupante sur le plan des risques psychosociaux (arrêt de travail pour burnout, stress, état dépressif, démotivation, etc…)

En cause les multiples changements qui ont affecté l'émission depuis bientôt 2 ans et plus particulièrement la dégradation des conditions de travail, conséquence de mesures d'économies drastiques (suppression des réalisateurs, diminution du nombre de piges et de collaborations pour les intermittents et les journalistes pigistes, tournage en région et à l'étranger sans équipe etc…) depuis Paris

Depuis l'annonce d'un transfert de l'émission à **france.tv**studio (filiale de FTV) pour septembre prochain, l'insécurité professionnelle de cette population composée à 90% de CDD, ne fait qu'augmenter l'insécurité professionnelle, le stress et l'angoisse de ces salariés.

Tout cela alors que l'émission Télématin reste la 1ère matinale de France avec des scores proche de 29 % de part de marché et des recettes publicitaires largement supérieures au coût de l'émission.

Constatant que la direction ne remplit pas son obligation de sécurité de résultat vis-à-vis de ces salariés, les élus du CSE ont exigé de la direction, au travers d'une résolution votée à l'unanimité, de prendre des mesures urgentes de prévention des risques psychosociaux et respecter la loi en embauchant le personnel CDD.

Lire ici ⇨ l'avis des élus

Point 10 – Information sur le rattachement de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) au périmètre du Secrétariat Général

La Responsabilité Sociale et Environnementale n'est plus de la com' ! C'est ce que veut nous faire croire la direction en rattachant cette direction au secrétariat général. Pour les élus il faudrait un peu plus d'actes concrets pour y croire.

Responsabilité sociale, le mal être au travail, les burnout, les cas le harcèlement, le caporalisme et le taylorisme généralisés ?

Responsabilité environnementale, la mort à petit feux de Thalassa tout en affirmant « en 2019 France Télévision s'engage pour la planète » ?

Assez d'engagements non tenus et de paroles en l'air, stop aux faits alternatifs ! Osez reconnaître que la RSE à FTV, c'est de la com' à l'état pur, ou alors des actes.

Point 11 – Information relative à la Direction de la Sécurité et de la Sûreté

La création d'une direction de la sécurité et de la sûreté est récente à FTV. Elle est dirigée par Mme Muriel Sobry, ex commissaire de police, à la tête d'une douzaine de collaborateurs (non compris la société de surveillance-gardiennage, prestataire extérieur). Elle est en charge tout ce qui concerne la protection des personnels, des immeubles et des biens ainsi que de la sécurité informatique en relation avec la DSI.

Mme Sobry a notamment été interrogée sur le système de vidéo-surveillance doté d'un réseau de 324 caméras au siège (circulations, escaliers, parking). Suite au réaménagement des espaces, plusieurs élus ont signalé que certaines caméras se retrouvaient dans les espaces de travail. Réponse : « aucune de ces caméras ne filment les postes de travail, elles sont fixes et dirigée vers les accès pour des raisons de sécurité. 2 personnes seulement sont habilitées à consulter leurs images, sur réquisition de la police ». Il reste que ce dispositif peut aussi présenter un risque pour la confidentialité, la liberté de la presse et de mouvement dans une entreprise de télévision.

Interrogations aussi sur la charte informatique de France Télévisions qui stipule que les données des ordinateurs et les mails appartiennent à l'entreprise.

2 discours semblent être tenus : celui de la direction qui affirmait, récemment encore, qu'elle avait le droit de « fouiller dans les ordinateurs » et celui de la directrice de la sûreté qui se veut rassurante en déclarant que chaque demande de la direction pour avoir accès aux données est tracée et que l'on ne peut pas faire n'importe quoi

Rappel du numéro interne de la sécurité : 57708.

La direction de la sûreté de FTV est en charge de recueillir les plaintes et demandes des salariés pour les réorienter si besoin vers les services de police.

Les élus ont également questionné la directrice de la sûreté sur les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des équipes de reportage et vidéo mobile lors des manifestations.

En effet, depuis le début du mouvement des gilets jaunes, les équipes de reportage du siège ont subi de nombreuses agressions de la part des manifestants ou des forces de l'ordre (blessures dues aux tirs de LBD, grenades de désencerclement, etc…)

La direction reconnaît les difficultés rencontrées lors des manifestations, il est fait appel à des agents pour assurer la sécurité des reporters.

L'exercice de la profession est compliqué par les décrets pris par les préfets lors des manifestations, ceux-ci

autorisant la confiscation du matériel de tournage.

La directrice a reçu positivement l'idée proposée par les élus d'un plan de sécurité pour les moyens lourds de la vidéo mobile à l'image des plans de prévention.

Point 12 – Point d'information sur l'utilisation de CONCUR

L'introduction du logiciel CONCUR ne passe toujours pas auprès d'une majorité de salariés : charge de travail supplémentaire, ergonomie déficiente, bugs à répétition…

La direction répond qu'il faut du temps pour que chaque collaborateur intègre les méthodes de gestion et de saisie du logiciel. Donc, elle n'en démord pas, tout le monde doit se plier à CONCUR pour être remboursé de ses frais, sans voir que le temps passé à scanner et renseigner est du temps perdu que les salariés ne consacrent pas à leur travail de base.

Point 13 – Vie du CSE

- Le CSE se félicite d'avoir organisé, en partenariat avec la direction de l'information et celle de la communication interne, une exposition des photos de Bernard Puissesseau, ancien JRI de France 2 disparu l'an dernier. On souhaite donner ainsi la possibilité à d'autres talents de s'exposer dans ce lieu de convivialité qu'est le restaurant d'entreprise.
- Le CSE est en train de bâtir un nouveau partenariat avec la direction de la communication pour l'exposition Toutankhamon en vue d'une « privatisation » de l'exposition en tant qu'entreprise partenaire de l'exposition. La date prévue est le 3 juillet pour 600 personnes.
- Négociations CIRAP en cours. Les mandats y ont été prorogés jusque fin novembre 2019.
- La plénière du CI-ORTF est prévue le 21 mai prochain pour constituer le nouveau bureau.
- Voyage au Kenya, le premier groupe est rentré, le second est parti le 7 avril pour un retour le 16. Tout s'est bien passé.
- Relais inter entreprise en Guadeloupe. Épreuve initiée par le CE de Guadeloupe, regroupant un grand nombre d'entreprises en Guadeloupe, pour marquer l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage le 27 mai 1848.
- Tournoi de foot à Lalinde. Épreuve initiée par le CE de Malakoff, repris par le CE du Siège et qui regroupera cette année sur un site du CI-ORTF l'équipe commune Malakoff/siège et les équipes des Antilles/Guyane. Donc 4 équipes à priori.

Paris, Vaise, le 2019

Prochain CSE
16 & 17 mai 2019

D'ici là, vos élu-e-s CGT, se tiennent à votre disposition.

CGT France télévisions Siège
Bureau V 2836
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04